



Date de création : 02/06/2026	Auteur : MD	Documents associés :
Participants : Edmond Baranes Thierry Blayac Guillaume Cheikbossian Philippe Mahenc Sandrine Michel François Mirabel Benoît Mulkay Jean Christophe Poudou	Représentés : Marie Daou Jules Sadefo Kadem Théo Rivière	Membres de droit et invités : M. Dutilh (assistante de Direction) E. Monségur (Directrice Administrative)
Mickaël Beaud Robert Braid Thomas Cortade Nathalie Gilles Marlène Guillon Emmanuelle Lavaine Mathias Reymond Françoise Seyte Boris Solier		
Mohamed Abdelgheffar Kilmaya Le Jeune Andy Dreikosen Elyas Benghanem		
Morgane Domergue Stéphane Nomdedeu Léa Roman Pauline Sappey		

28 membres présents ou représentés sur 32 membres en exercice.

La séance du conseil en formation restreinte aux membres élus est ouverte à 9h35.

Ordre du Jour

FORMATION RESTREINTE AUX MEMBRES ÉLUS

- I. Désignation d'un.e secrétaire de séance
- II. Installation des membres élus représentants des personnels
- III. Désignation de trois personnalités extérieures siégeant à titre personnel

I. Désignation d'un.e secrétaire de séance

T. Cortade est désigné secrétaire de séance.

II. Installation des membres élus représentants des personnels

E. Baranes propose un tour de table afin de permettre aux nouveaux membres de se présenter.

III. Désignation de trois personnalités extérieures siégeant à titre personnel

E. Baranes rappelle la composition actuelle du conseil d'UFR et indique que les personnalités extérieures précédemment élues ont renouvelé leur candidature. Il précise les avoir sollicitées afin d'assurer la continuité des liens entre le lycée et l'université, ainsi qu'entre l'université et le monde professionnel.

Il invite les membres à partager d'éventuels compléments d'information et propose un temps d'échange préalable au vote.

E. Monségur présente la composition des personnalités extérieures déjà désignées par différentes institutions (Mairie, Métropole, Région, APEC, Banque de France).

Les candidatures suivantes sont proposées :

- Mireille Arnal
- Marie Francalanci
- Christophe André

Le vote est initialement proposé à main levée. P. Mahenc demande qu'il se déroule à bulletin secret. Cette modalité est mise en œuvre.

Avant le vote, plusieurs précisions sont apportées :

- Sur la durée d'engagement des candidats : M. Baranes indique qu'il s'agit d'un engagement de long terme sur la durée du mandat des membres élus.
- Sur leurs fonctions :
 - Mireille Arnal est professeure d'économie dans le second degré
 - Christophe André est chef d'entreprise dans le secteur de la communication
 - Marie Francalanci est ancienne cheffe d'entreprise, très investie dans l'écosystème local et présidente fondatrice du Cercle des Femmes d'Action
- Sur la durée du mandat : celui-ci est de 4 ans

Le vote à lieu à bulletin secret avec passage à l'isoloir

Résultat du vote groupé sur la proposition des 3 noms :

- Pour : 17
- Contre : 4
- Blancs : 7

Les candidatures sont adoptées.

Prochain conseil

Le prochain conseil d'UFR se tiendra le 9 juillet, suivi d'un moment convivial de fin d'année.

Fin de la séance 11h11